

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

Compte rendu de la séance du 3 novembre 2023

Présidente de la séance : Martine JOSEPH

Secrétaire de la séance : Dominique LEGER

<u>En exercice :</u> 17	<u>Sont présents :</u> Martine JOSEPH, Lydie LERECH, Dominique LEGER, Angélico MATTIONI, Patrick ROBERT, Denis VARNIER, Chantal WILLEMS
<u>Présents :</u> 7	<u>Représentés :</u> Jean-Louis CANOVA représenté par Martine JOSEPH, Jeannine FOURNIER représentée par Dominique LEGER, Marie-Christine KITYNSKI représentée par Chantal WILLEMS
<u>Votants :</u> 10	<u>Absents et Excusés :</u> Patricia BAYETTE, Sylviane ANTOINE, Christelle CHAUMART, Liliane GOUJAT, Michèle LONGUEVILLE, Sylvie SCHUFT, Hélène THEVENIN
	<u>Secrétaire de séance :</u> Dominique LEGER

La condition de quorum n'étant pas remplie lors de la réunion initiale prévue le 26 octobre ; cette seconde assemblée, réunie pour statuer sur le même ordre du jour que la précédente, est ouverte sans condition de quorum.

Madame JOSEPH Martine prend la présidence et dénombre 7 membres régulièrement présents.

Dominique LEGER a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA DERNIERE SEANCE : Le compte rendu de la séance du 12 septembre 2023 est approuvé à l'unanimité.

Ordre du jour :

1/ Aide sociale (8.2) : Demande d'aide alimentaire (*dossier arrivé le 5 octobre 2023*).

Questions, suggestions diverses et informations

Délibérations du conseil :

1/ DE 2023 020 : Demande d'aide alimentaire (dossier arrivé le 5 octobre 2023)

Le CCAS est saisi d'une demande de maintien d'une aide alimentaire, transmise par l'assistante sociale, concernant une bénéficiaire qui est arrivée au terme de son aide accordée.

Cette demande concerne une femme de 34 ans, qui est en invalidité. Elle perçoit une pension d'invalidité, un complément d'Allocation aux Adultes Handicapés, et une majoration pour la vie autonome. Malgré ses difficultés de santé, elle se dit en démarche active de recherche d'emploi ; mais n'est pas inscrite à Pôle emploi, qui pourrait l'accompagner.

Elle est en accession à la propriété avec un remboursement de crédit jusqu'en 2028. Madame s'acquitte mensuellement de ses charges courantes, et est à jour de ses paiements. Elle n'a pas de dépenses imprévues ce mois-ci.

Elle a 1289€ de ressources et 952€ de charges mensuelles, soit un reste à vivre de 337€. Elle déclare que c'est insuffisant, chaque mois, pour ses courses alimentaires, et sollicite le maintien de son aide alimentaire.

Après avoir pris connaissance du dossier,

Les membres du Conseil d'Administration,

- DECIDENT à 7 voix POUR et 3 ABSTENTIONS de maintenir une aide alimentaire pour trois mois supplémentaires.

Affaires non soumises à délibérations :

Questions, suggestions diverses et informations :

*** OCTOBRE ROSE :**

> retour sur la marche pour octobre rose organisé conjointement avec L'Amicale des Sapeurs-Pompiers, le CCAS et la MJC. 120 participants. Constat de l'absence de membres de la MJC. Bonne organisation avec des dons à hauteur 500 Euros pour la ligue contre le cancer.

*** BRIOCHE DE L'ADAPEI :**

> les 70 brioches commandées ont été vendues ; avec tout de même un peu de difficultés. Voir pour communiquer en amont quant à l'organisation d'actions.

*** ACTIONS 2024 :**

- > Octobre Rose : ok.
- > Siel bleu : ça continue.
- > Brioches : à rediscuter.

*** FORUM DE L'EMPLOI, MERCREDI 8 NOVEMBRE, 14H-17H :**

> A Güe, ancienne école, organisation d'un créneau : « 1 emploi près de chez vous ». Quelques personnes au RSA seront approchées.

Levée de la séance à 11h.

Le secrétaire de séance,
Dominique LEGER

La Présidente de séance,
Martine JOSEPH